



## Modalités d'inscription en classe de 1<sup>ère</sup> générale ou 1<sup>ère</sup> STMG au lycée Saint-John Perse.

Madame, Monsieur,

Votre enfant poursuit sa scolarité ou est affecté en 1<sup>ère</sup> générale ou en 1<sup>ère</sup> STMG au lycée Saint-John Perse. L'inscription au lycée s'effectue en suivant deux étapes :

**1. A partir de début juin, après les conseils de classe, préparer les pièces du dossier à constituer**. Toutes les documents (notes d'informations, documents à télécharger et pièces à fournir) sont disponibles sur notre site <https://www.lycee-saint-john-perse.fr> sur [la page spéciale dédiée aux inscriptions](#).

**2. Finaliser l'inscription en venant déposer les dossiers avec les documents dûment renseignés et les pièces demandées au lycée en suivant le calendrier**

- **1<sup>ère</sup> générale : le lundi 1<sup>er</sup> ou le mardi 02 juillet 2024 en suivant le planning de remise des livres.**
- **1<sup>ère</sup> STMG : le jeudi 04 juillet 2024 (8h30-12h30).**

**Attention l'inscription nécessite obligatoirement un avis d'affectation de la Direction académique dans les cas suivants :**

- **1<sup>ère</sup> générale : Elèves non scolarisés auparavant** au lycée Saint-John Perse
- **1<sup>ère</sup> STMG : tous les élèves, scolarisés ou non en 2<sup>nd</sup>e** au lycée Saint-John Perse. Les affectations **seront diffusées à partir du 26 juin 2024**.

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

Si l'inscription n'est pas effectuée dans ces délais, votre enfant perdra le bénéfice de son affectation au lycée. En effet, la place sera considérée comme vacante et sera attribuée à un autre élève.

### Remarque :

Toutes les informations concernant la vie de l'établissement se trouvent sur le site internet <https://lycee-saint-john-perse.fr>. A la rentrée scolaire, chaque parent se verra attribuer des identifiants pour accéder aux **services en ligne du lycée** (renseignements administratifs, bourses, livret scolaire du lycée...) et un **code d'accès au site PRONOTE** qui permettra de consulter les emplois du temps, les résultats aux évaluations, les absences, le cahier de texte électronique de la classe ainsi que les informations concernant la vie de la classe et de l'établissement.

**Ces sites devront être consultés régulièrement** (la quasi-totalité des informations seront diffusées par voie numérique). **Il est dans ce cadre indispensable de bien renseigner une adresse courriel fonctionnelle et régulièrement utilisée lors de l'inscription en ligne pour recevoir et prendre connaissance de vos codes d'accès aux services.**

Jean-Christophe Drappier  
Proviseur

